

Unité d'enseignement	<input type="checkbox"/> Déterminante <input checked="" type="checkbox"/> Non déterminante
Référence du dossier pédagogique	730511U11D2
Activité d'enseignement	Italien niveau élémentaire UE1
Statut du chargé de cours	<input checked="" type="checkbox"/> Enseignant <input type="checkbox"/> Expert
Nombre de périodes / autonomie	Nombre total de périodes : 120
	Part d'autonomie : 24
Organisation	
Période des cours	1 ^{er} module : septembre - janvier 2 ^{ème} module : février - juin
Lieu et/ou local de la formation	Ecole Jean-Louis Thys Rue Essegheem 101, 1090 Jette
Préalables requis	
Capacités préalables requises /Titre(s) pouvant en tenir lieu	<p>En pratique de la langue italienne, face à des situations courantes de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ L'étudiant doit maîtriser les compétences en lecture et en écriture à la fin de l'enseignement fondamental, indépendamment de la langue, dans laquelle cet enseignement a été dispensé. ❖ Prouver sa connaissance de l'alphabet latin (par exemple, en remplissant un formulaire d'inscription reprenant ses données personnelles). <p>Titre pouvant en tenir lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Certificat d'études de Base (CEB), ou un titre équivalent ou supérieur.
Contenu de la formation	
Finalités particulières de l'UE	Cette première année d'italien permettra à l'étudiant de comprendre et d'utiliser de manière globale, active et spontanée des expressions familières et des énoncés simples afin de satisfaire ses besoins concrets dans le cadre de situations de communication de la vie quotidienne mais aussi, d'utiliser de manière judicieuse des stratégies verbales et non verbales lui permettant de mobiliser et d'équilibrer ses ressources pour répondre aux exigences de la communication et d'exécuter la tâche avec succès.
Programme de cours	<p><i>Les composantes linguistiques (lexicales, grammaticales, sémantiques, phonologiques et orthographiques), sociolinguistiques et pragmatiques de la compétence à communiquer langagièrement seront développées à partir de situations de communication afin d'amener les étudiants à :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre des messages oraux <ul style="list-style-type: none"> • Capter et comprendre globalement des messages oraux et audio simples, brefs et clairs, tels que des mots familiers, des directives courtes, des consignes liées au travail en classe, des expressions courantes au sujet de lui-même, de sa famille et de son environnement concret et immédiat ; • Prendre conscience des schémas d'intonation les plus courants. 2. Comprendre des messages écrits <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre globalement des textes très courts et très simples, contenant des mots familiers, des expressions élémentaires utilisées dans les situations ordinaires de la vie quotidienne et des messages simples et brefs sur une carte postale, un courriel, une affiche, dans des catalogues ou des annonces ; • Suivre des indications (par exemple, pour aller d'un point à un autre) ; • Retrouver les renseignements demandés grâce à sa compréhension globale du texte.

	<p>3. <u>Prendre part à une conversation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervenir dans des échanges sociaux en utilisant les formes de politesse les plus élémentaires : accueil, présentations, prise de congé et remerciements ; • Produire des messages cohérents simples en utilisant des connecteurs élémentaires ; • Répondre à des questions simples et en poser, réagir à des affirmations simples et en émettre ; • Demander et donner des informations et/ou des instructions très simples ; • Comprendre et utiliser des expressions stéréotypées nécessaires à la « survie sociale » et au travail en classe ; • Décoder et adapter un langage non verbal adapté à la situation de communication (gestes, mimiques, attitudes, contact oculaire, ton...) ; • Indiquer qu'il suit ou ne suit pas ce qui se dit et demander de répéter en cas d'incompréhension. <p>4. <u>S'exprimer oralement en continu</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des expressions simples à propos des gens et des choses ; • Utiliser des expressions et produire des phrases simples pour se présenter, présenter des gens qu'il connaît, parle de son lieu d'habitation et de dire ce qu'il fait ; • Produire des messages cohérents simples en utilisant des connecteurs élémentaires. <p>5. <u>S'exprimer par écrit</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Transcrire des données personnelles dans un formulaire ; • Reproduire et ensuite produire des messages écrits simples et brefs à partir d'un modèle vu ; • Produire des messages cohérents, brefs et simples en utilisant des connecteurs élémentaires (par exemple, une carte postale, un courriel...) • Ecrire des phrases et des expressions simples au sujet de lui-même, des personnes qu'il connaît, de l'endroit où il vit et de ce qu'il fait.
Utilisation de la part d'autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Pour rencontrer des approches ou des besoins spécifiques <input checked="" type="checkbox"/> Pour contribuer à couvrir le contenu minimum de l'UE
Méthode(s) propre(s) au chargé de cours	<input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral <input checked="" type="checkbox"/> Travaux de groupe
Apport extérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Visite(s) <input type="checkbox"/> Intervention d'expert(s)
Equipement nécessaire	<input checked="" type="checkbox"/> Projecteur <input type="checkbox"/> Tableau blanc interactif (TBI)
<i>Evaluation (pondération, nature de l'évaluation et dates prévues)</i>	
Acquis d'apprentissage / capacités terminales	<p><i>Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable d'exercer les compétences suivantes :</i></p> <p>1. <u>En compréhension à l'oral :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Capturer et comprendre globalement des messages oraux simples exprimés dans une langue standard clairement articulée, liés à des besoins élémentaires et/ou à la survie sociale, y compris des messages nouveaux dont les éléments sont connus ou reconnaissables. <p>2. <u>En compréhension à l'écrit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'essentiel d'un texte très court et très simple portant sur les thèmes de la vie courante dont on connaît le vocabulaire de base ; • Repérer dans des documents simples des renseignements explicitement demandés. <p>3. <u>En interaction orale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Interagir de façon simple et donc répondre à des questions et en poser, réagir à des affirmations et en émettre, demander et donner des informations ou des instructions dans le domaine des besoins immédiats ou sur des sujets très familiers. <p>4. <u>En production orale en continu :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des expressions simples à propos des gens et des choses ; • Utiliser des expressions et de produire des phrases simples pour se présenter ou présenter des gens qu'il connaît, parler de son habitation et dire ce qu'il fait. <p>5. <u>En production écrite :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecrire un message simple et bref à propos de lui-même, de son environnement immédiat et de ce qu'il fait.

Degré de maîtrise	<p>Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • du degré de compréhension, • de l'étendue du répertoire lexical, • du degré de correction morphosyntaxique, • de la capacité à s'auto-corriger, • du degré de clarté de la prononciation, • du degré de fluidité de la production (débit, rythme, intonation et accentuation), • du degré de pertinence des stratégies verbales et non verbales utilisées pour mener à bien la tâche.
Système et fréquence des évaluations	<p>Evaluation formative : les 5 acquis d'apprentissage sont évalués à deux reprises durant le cours sous forme de deux tests globaux :</p> <p>1^{er} semestre : test 1 (octobre) - test 2 (décembre)</p> <p>2^{ème} semestre : test 1 (Mars) - test 2 (Mai)</p> <p>Evaluation certificative : Elle a lieu en janvier pour le premier module, en juin pour le deuxième module, et porte sur les 5 acquis d'apprentissage.</p>
Cadre légal des évaluations	<p>Voir ROI : point 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absences • Attestation de réussite • Publication des résultats • Consultation des épreuves • Fraude et tentative de fraude • Recours
Assiduité aux activités d'enseignement	<p>Voir ROI : point 2</p> <p>Activités particulières obligatoires à préciser :/</p>
Remédiation	
Actions prévues	<p>Propres à l'enseignant :</p> <p>Organisées par l'établissement :</p>
Supports et références bibliographiques	
Types	<ul style="list-style-type: none"> • Photocopies • Syllabus • manuels
Autres	
Informations supplémentaires éventuelles	<p>Dispositif d'accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap : toute demande doit être introduite avant le 1^{er}/10 de la formation auprès du secrétariat.</p>

Date de la mise à jour	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
	Enseignant/expert	Personne de référence et/ou coordinateur/coordinatrice Qualité	directrice
Prénom/Nom			
Signature			